

LE PUMA EN CHIFFRE

Population de plus de **4,7 millions d'habitants**

32 % de la population nationale

69 % des populations frontalières

2 952 km de pistes rurales
769 km de routes à bitumer
7 débarcadères
3 bacs, 1 mini - bac
6 bateaux - taxi

197 infrastructures de sécurité terrestre (postes de police, gendarmerie, douane et eaux et forêts frontalières, ...)
6 brigades fluviales

3 448 équipements d'allègements de travaux des femmes
335 équipements post - récoltes
50 tracteurs
100 motoculteurs,
300 motopompes
71 magasins de stockage
2 000 cages flottantes piscicoles
228 périmètres maraîchers
44 marchés modernes
53 fermes aquacoles, **51** fermes avicoles, **90** fermes agricoles

L'électrification de 486 villages

L'aménagement et la viabilisation de 20 000 ha en zones agricoles

578 infrastructures et équipements hydrauliques

317 forages

72 châteaux d'eau

630 km de réseau d'adduction d'eau

521 infrastructures et équipements sanitaires dont :

24 maternités

72 cases de santé

43 postes de santé, **10** centres de santé

3 hôpitaux, **57** ambulances, **14** pirogues médicalisées

La construction, la réhabilitation et l'équipement de **97 écoles élémentaires**, **38 collèges**, **31 lycées**, **4 daaras modernes**, **3 franco- arabes**

La construction de **249 blocs sanitaires** dans les écoles et la fourniture de **2 042 tables bancs**

Le **remplacement de 843 abris provisoires** par des écoles en dur

La mise en place de **67 cantines scolaires**

334 infrastructures et équipements pour la couverture numérique

Construction de **14** infrastructures destinées à l'administration territoriale et autres services déconcentrés.

Mot du Coordonnateur National

Les décisions d'investissements publics jusque-là orientées vers les zones urbaines qui concentrent l'essentiel de l'activité économique créant ainsi un déséquilibre avec les territoires frontaliers caractérisés par plusieurs problèmes :

- Le délabrement voire l'absence d'infrastructures équipements sociaux de base,
- L'enclavement physique et numérique,
- L'appauvrissement des populations locales,
- L'immigration clandestine de masse,
- L'exode rural,
- La vulnérabilité et l'insécurité.

Cependant dans un contexte politique d'émergence (PSE) et de forte volonté politique, Le Président de la République a pris le décret 2016-1543 du 3 octobre 2016 portant création du Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers (PUMA) pour répondre aux préoccupations légitimes des populations et corriger cette iniquité.

Dans une approche collective et concertée, le PUMA doit mettre en œuvre des actions prioritaires résultant de la compilation des Schémas frontaliers d'implantations d'infrastructures (SHEF) établis par les gouverneurs et les acteurs territoriaux.

La Matrice d'Actions Prioritaires (MAP) du PUMA est constituée par des infrastructures et équipements à réaliser dans les zones frontalières sur la base d'orientations et d'un budget validés le 11 Mai 2017 par le Chef de l'Etat en présence du Premier Ministre et de membres du gouvernement.

Estimé à 600 Milliards de Francs CFA et exécuté dans une dynamique de mutualisation, le Programme est financé en partie par le budget de l'Etat et par un appui attendu des partenaires techniques et financiers du Sénégal, selon les mécanismes appropriés.

Moussa SOW

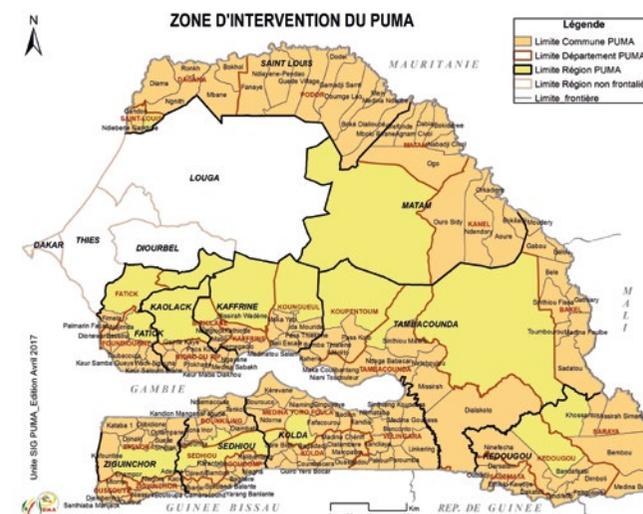


La Présidence de la République du Sénégal

Un Peuple, un But, une Foi



PROGRAMME D'URGENCE DE MODERNISATION DES AXES ET TERRITOIRES FRONTALIERS



Vdn Rond Point Cité Keur Gorgui

+221 33 859 07 68

www.puma.sn

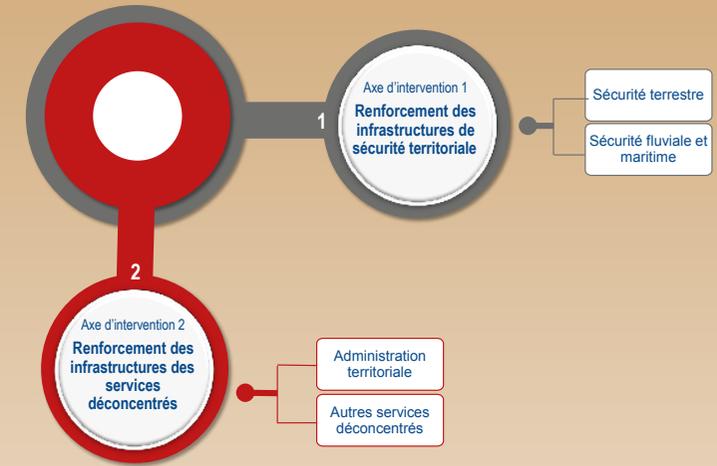
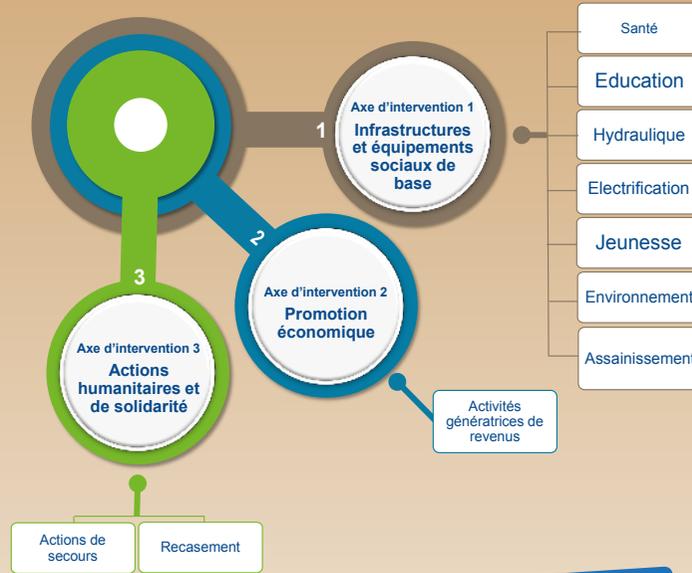
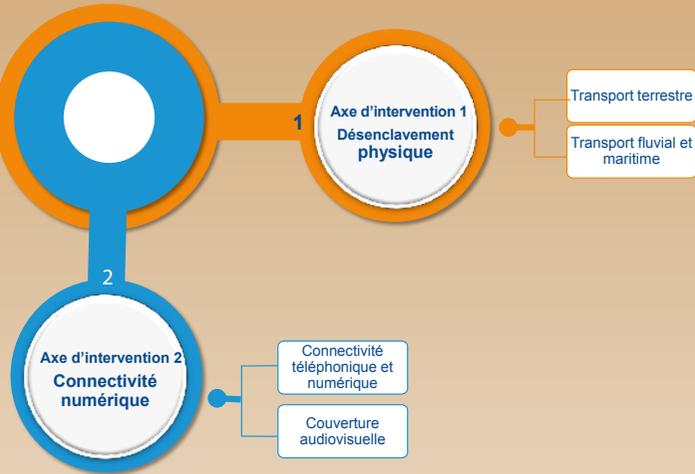
courrier@puma.sn

pumasénégal

DÉSENCLAVEMENT

DÉVELOPPEMENT DURABLE

SÉCURITÉ FRONTALIÈRE



Favoriser le désenclavement routier, fluvial, maritime, téléphonique et numérique des zones et populations frontalières



Contribuer au développement durable des zones et populations frontalières par la réalisation d'infrastructures, d'équipements sociaux de base et d'activités génératrices de revenus ;



Assurer la sécurité des zones et axes frontalières.